



Bâtiment

RENOVATION ET SOBRIETE : TRANSFORMER LE PARC RESIDENTIEL ET TERTIAIRE

Les chiffres clés du territoire

- ❖ Le bâtiment est le 3ème poste d'émissions régional (20%), dont 70% sont liées au résidentiel
- ❖ Entre 2015 et 2023, baisse de 14% de consommation énergétique des bâtiments tertiaires et de 22% des bâtiments résidentiels

Des exemples de dynamiques à l'œuvre en région

- ✓ Une nouvelle contractualisation du service public de la rénovation de l'habitat France Renov' à compter de 2025
- ✓ Plus de 12 000 logements accompagnés en 2024 pour des améliorations énergétiques, dont 2142 accompagnés pour une rénovation d'ampleur
- ✓ 4 367 bâtiments publics ont bénéficié de financements pour des travaux énergétiques sur les 2 dernières années
- ✓ 12 aménageurs et maîtres d'ouvrage signataires du Pacte bois-biosourcés Centre-Val de Loire en 2023

FEUILLE DE ROUTE POUR LE BATIMENT

#1 Favoriser la massification de la rénovation énergétique du parc privé, en améliorant la mise en réseau des collectivités et professionnels, et en accompagnant le déploiement de stratégies d'« aller vers »

#2 Accélérer la sobriété et la rénovation énergétique dans le parc tertiaire des collectivités, en coordonnant et optimisant l'accompagnement des collectivités locales

#3 Renforcer la formation et l'attractivité des métiers de la rénovation

#4 Renforcer la structuration des filières matériaux biosourcés et réemploi



Défis à relever

En région, 17% des résidences principales sont des passoires thermiques, dépassant la moyenne nationale. Depuis 2021, les Espaces Conseil France Renov' ont conseillé 78 000 ménages. 95 000 logements ont bénéficié de travaux financés par l'ANAH. Ces chiffres restent à amplifier face aux **900 000 logements estimés comme nécessitant une amélioration énergétique**.

Des actions sont possibles pour renforcer la mise en réseau des collectivités et des professionnels, afin de les aider à mieux accompagner plus de ménages.

Avec **26 000 bâtiments tertiaires** identifiés et une surface de **23 millions de m²**, le territoire dispose d'un potentiel important pour intensifier la rénovation énergétique pour atteindre les objectifs de réduction de **40% des consommations d'énergie d'ici 2030**.

Des actions sont possibles en structurant le réseau de techniciens accompagnant les collectivités dans leur rénovation du tertiaire public, favorisant le partage d'expérience.

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, conjuguée aux objectifs de sobriété foncière conduisent à **augmenter la demande dans le secteur de la rénovation**, nécessitant des qualifications spécifiques dont certaines sont sous-représentées en région. Le nombre d'entreprises certifiées « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) stagne par exemple dans le Centre-Val de Loire.

Des actions sont possibles pour promouvoir l'attractivité de ces métiers et analyser les besoins en formation.

L'utilisation en construction ou en rénovation de matériaux biosourcés (bois, chanvre, paille...) permet de réduire le bilan carbone des travaux : leur fabrication nécessite des besoins énergétiques très largement inférieurs aux matériaux classiques. De même, le réemploi de ces derniers permet de limiter les quantités fabriquées. Par ailleurs, le bois utilisé en matériau (bois d'œuvre) continue de stocker le carbone pendant toute la durée de vie du bâtiment.

Des actions sont possibles, afin de structurer les filières de matériaux biosourcés et de réemploi.

Pourquoi ce défi en Centre-Val de Loire ?



Défi #1: Favoriser la massification de la rénovation énergétique du parc privé, en améliorant la mise en réseau des collectivités et professionnels, et en accompagnant le déploiement de stratégies pour mieux « aller vers » les propriétaires

Actions d'accompagnement

Généraliser des espaces conseil de proximité unifiés, dans la continuité du modèle des plateformes territoriales de la rénovation énergétique et dans le cadre du nouveau dispositif national de Pacte territorial France Rénov'

Structurer une gouvernance claire sur 3 échelons (région, département, porteur de pacte) du réseau CVDL Rénovation élargi (nouveaux territoires porteurs de pactes territoriaux France Rénov', nouveaux opérateurs des pactes, DDT), renforcer et unifier le centre de ressources régional

Développer la coopération au sein du réseau CVDL Rénovation et avec les professionnels, en particulier afin de faciliter le déploiement de stratégies "d'aller vers" les propriétaires

Accompagner la montée en charge de l'activité des opérateurs agréés Mon Accompagnateur Rénov'

Porteurs d'actions : Etat (DREAL, DDT, Anah), Conseil régional

Exemples d'actions de territoire*

Analyser les types de logements privés à rénover en priorité ainsi que leurs propriétaires pour adapter la politique d'intervention

Favoriser le déploiement d'opérations groupées à l'échelle de quartiers

Mettre en avant des pratiques moins carbonées via le changement de mode de chauffage

Analyser les opérations de rénovation subventionnées par la collectivité pour maximiser l'efficacité (économies d'énergie par € investi) et l'effet levier (€ mis dans le projet par € investi par la collectivité)

Structurer la communication, le conseil et l'accompagnement à la rénovation, via l'ouverture d'un espace France Rénov'

Mettre en place des aides de la collectivité complémentaires aux aides de l'ANAH

Acteurs potentiels : Collectivités



BÂTIMENT



Défi #2: Accélérer la sobriété et la rénovation énergétique dans le parc tertiaire public, en coordonnant et optimisant l'accompagnement des collectivités locales

Actions d'accompagnement

Structurer un réseau de techniciens du tertiaire public dans le prolongement de la communauté des animateurs de réseaux tertiaires énergie (CARTE)

Partager des retours d'expérience sur des bâtiments performants rénovés grâce à des financements publics et évaluer l'efficacité des opérations menées

Coordonner les interventions des acteurs publics octroyant des aides à la performance énergétique, et harmoniser les modalités d'obtention des aides (cahier des charges énergétique collectivités bâtiment, inscription sur OPERAT...)

Porteurs d'actions : à consolider

Exemples d'actions de territoire*

Promouvoir et mettre en œuvre des mesures de sobriété dans le parc de bâtiments

Evaluer la consommation d'énergie des bâtiments publics, avec un audit énergétique pour les plus énergivores

Définir des objectifs de rénovation énergétique pour les bâtiments de la collectivité, par exemple avec un Schéma Directeur Immobilier (SDI) ou SDI Energie

Réaliser des opérations de rénovation sur des bâtiments publics, en particulier remplacement des chaudières à fioul

Evaluer l'efficacité des opérations menées : sur le processus de rénovation et sur les économies d'énergie effectives

Communiquer autour des projets pour valoriser les économies anticipées ou réalisées

Acteurs potentiels : Collectivités, administrations

Défi #4: Renforcer la formation et l'attractivité des métiers de la rénovation

Actions d'accompagnement

Approfondir les analyses des besoins en emplois et en compétences liés à la rénovation en Centre-Val de Loire pour adapter les formations, en s'appuyant sur les démarches des filières (ex. Rénoboost) et les travaux des OPCA

Faire davantage connaître les formations en lien avec la rénovation énergétique des bâtiments, y compris auprès des jeunes, notamment en formalisant une carte et un annuaire des formations existantes pour la rénovation énergétique

Porteurs d'actions : Conseil régional, Etat

Exemples d'actions de territoire*

Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique (ex. annuaires, promotion des acteurs locaux, mises en relation / partenariats, aides aux acteurs...)

Acteurs potentiels : Collectivités

Défi #3: Renforcer la structuration des filières matériaux biosourcés et réemploi

Actions d'accompagnement

Etudier comment stimuler la demande en matériaux biosourcés et réemploi

Faciliter la mise en réseau entre acteurs des matériaux biosourcés et du réemploi, maîtres d'ouvrage et prescripteurs ainsi que les coopérations économiques territoriales notamment avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Porteurs d'actions : Etat (DREAL), Envirobat, Conseil régional

Exemples d'actions de territoire*

Utiliser des matériaux biosourcés notamment dans les bâtiments publics

Acteurs potentiels : Collectivités, Administration

* Actions de territoire estimées les plus pertinentes par la COP 24 (+ d'actions dans le plan d'actions de la COP planification écologique)